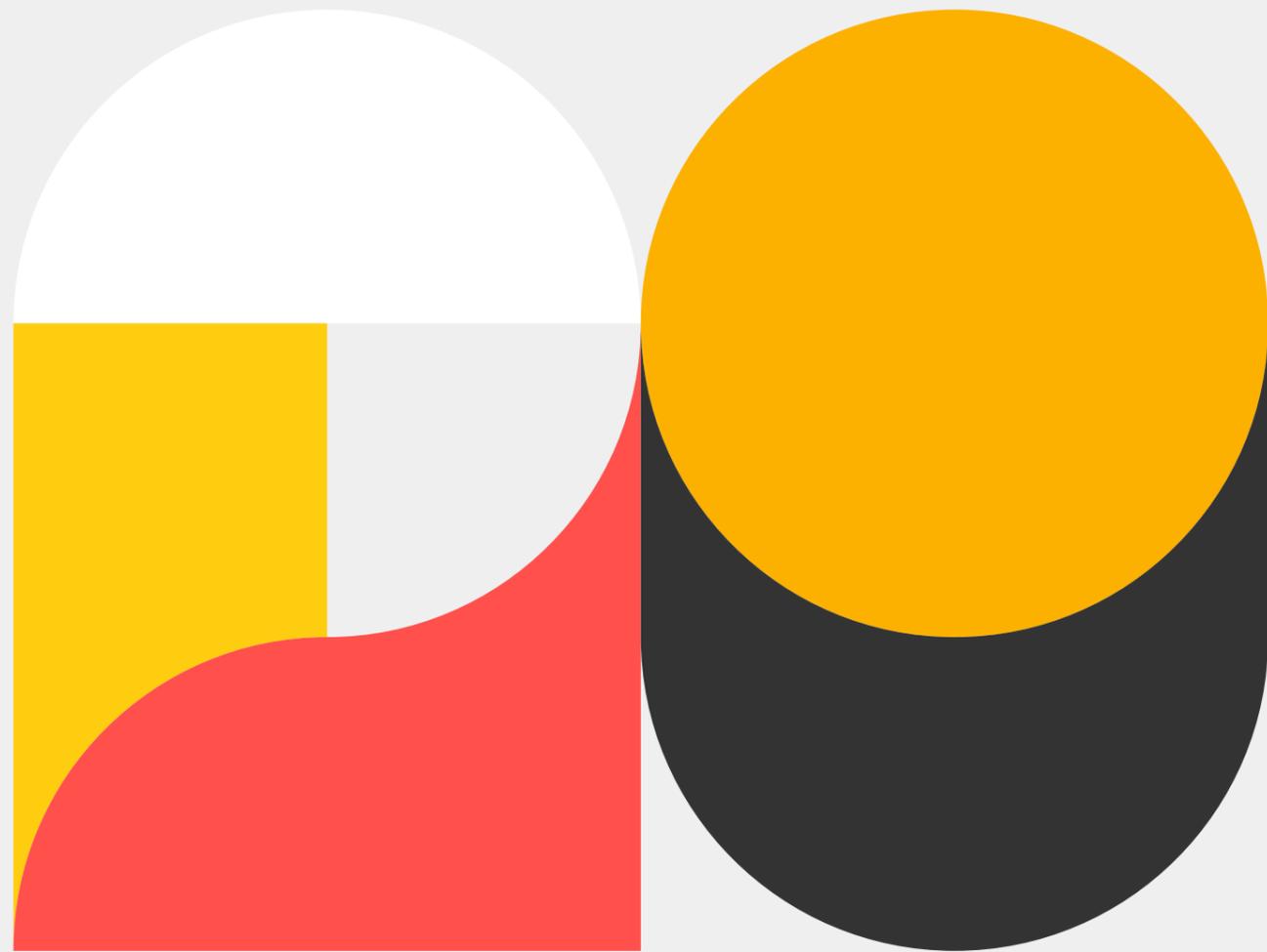




RAPPORT
D'ACTIVITÉ



TOUS ACTEURS & CITOYENS
D'UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE



LE MOT DU PRÉSIDENT

Henri Isaac,
Président de Renaissance Numérique,
Maître de conférences à PSL Université Paris-Dauphine

Au terme d'un mandat de cinq ans, marqué par deux années de pandémie qui ont profondément affecté notre vie quotidienne et celle de Renaissance Numérique, je mesure à la fois les avancées réalisées par notre think tank et à la fois le chemin qu'il reste à parcourir dans la construction d'une société démocratique à l'ère du numérique.

Depuis 2016, les enjeux d'une société démocratique à l'ère du numérique ont largement pris place dans le débat public. Si la progression de ce débat est en soi une excellente nouvelle, force est de reconnaître que ce débat néglige souvent des aspects techniques, mal maîtrisés, méprise le cadre juridique existant et offre souvent des solutions qui ne résistent guère à l'épreuve du réel. Le numérique demeure un sujet qui nécessite d'allier plusieurs types d'expertises, ce que Renaissance Numérique s'efforce de faire en rassemblant différents acteurs du numérique d'horizons divers et de toute taille.

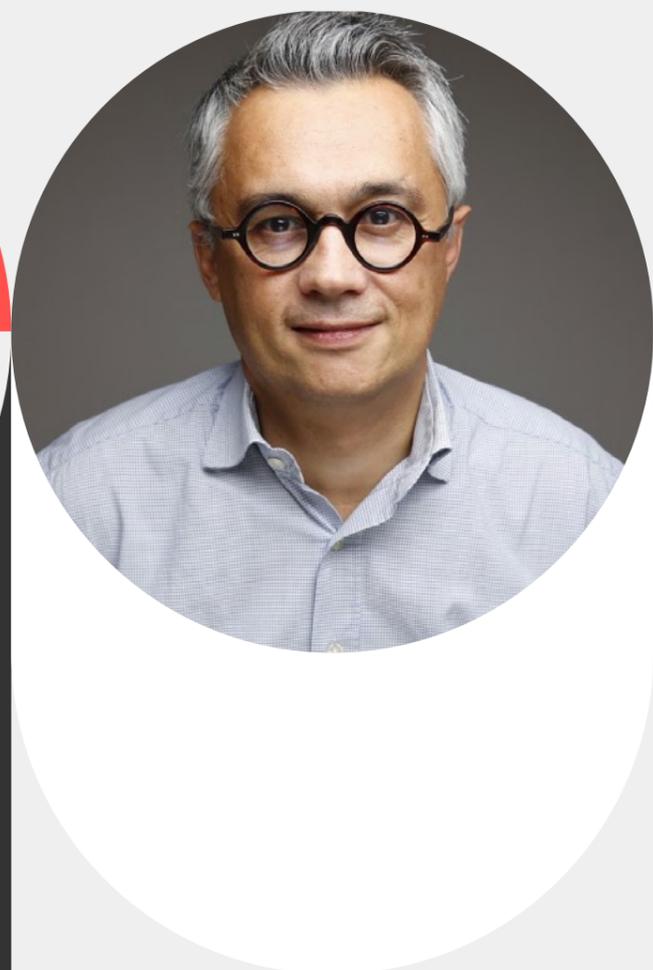
Au cours de ces cinq dernières années, notre think tank s'est efforcé de produire des travaux afin d'alimenter ce débat public sur des sujets qui méritent plus qu'un débat binaire dans lequel on en-

ferme trop souvent les sujets numériques. Dans cette perspective, j'ai le sentiment que nos travaux sont reconnus par nos interlocuteurs tant au niveau français que désormais européen.

Que ce soit sur les sujets de régulation des activités numériques, ou l'approche de la lutte contre la haine en ligne, Renaissance Numérique a su produire un corpus de propositions avec nos membres et les acteurs de l'écosystème numérique qui a largement contribué au débat public sur ces sujets. Le sujet central des données, qu'elles soient agricoles, publicitaires ou de santé, a occupé une large part de nos travaux et reste toujours un sujet sur lequel il est nécessaire d'éclairer le débat à mesure que de nouveaux acteurs s'en emparent.

Je reste convaincu qu'un think tank comme Renaissance Numérique a toute sa place dans la société européenne, tant la place du numérique est désormais centrale dans toutes les politiques publiques qu'il s'agisse d'éducation, de mobilité, de santé, de défense, ou de lutte contre le réchauffement climatique. Plus encore, les enjeux démocratiques et la défense des libertés publiques dans une société numérique demeurent un combat permanent depuis plusieurs années.

Tous ces sujets ne pourraient être abordés de façon pertinente sans l'implication des membres dans nos travaux et un pilotage de ceux-ci par notre déléguée générale qui, avec l'équipe, mène depuis quatre ans un travail que je tiens ici à saluer après toutes ces années de proche collaboration !



LE MOT DE LA DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

Jennyfer Chrétien,
Déléguée générale de Renaissance Numérique

Nombre de rapports d'activité ne manquent pas cette année d'évoquer le caractère exceptionnel des mois qui viennent de s'écouler pour les organisations. Il en est de même pour celui-ci. À de multiples égards, 2020 a été une année particulièrement intense pour Renaissance Numérique. Des réflexions qui ont fait date, comme les publications sur la régulation des plateformes numériques qui invitent décideurs publics et parties prenantes à considérer la spécificité et la diversité du paysage en ligne, ou celle sur l'encadrement des technologies de reconnaissance faciale, qui rappelle la robustesse de notre cadre juridique européen et la nécessité de le défendre pour préserver nos libertés publiques. Une capacité à animer le débat d'idées qui s'est réinventée et exprimée avec des formats en ligne et qui a permis d'atteindre de nouveaux publics, encore trop éloignés de nos

débats. Une équipe et un réseau d'experts qui se sont renforcés avec l'arrivée d'une responsable des études, Jessica Galissaire, et de sept nouveaux adhérents. En 2020, le think tank a plus que jamais fait la preuve de son apport à la pensée numérique en France et en Europe.

Cette dynamique a également été portée par le contexte lui-même. La crise sanitaire, et ses "inements" successifs ont été les grands révélateurs du rôle incontournable du numérique au sein de notre société : levier économique, mais aussi vecteur de culture, d'éducation, de lien social. La société numérique a pris ici tout son sens. Cette année a également fait ressurgir avec une plus vive acuité des problématiques, parfois anciennes, qui sous-tendent la transformation numérique : inégalités d'accès et de maîtrise, empiètement sur les droits et libertés, affrontements géopolitiques. En 2020, nous avons, enfin, été les témoins d'une polarisation accrue du débat public autour de la transformation numérique. Le numérique est devenu un nouveau lieu, parfois manichéen, d'affrontement d'idées. Il est désormais difficile de débattre sereinement et collectivement de la "chose numé-

rique", et le risque d'aggraver ou de créer de nouvelles fractures grandit. Cette situation doit nous inviter à repenser collectivement les modalités de gouvernance et la manière de concevoir la politique en ce domaine. Penser le numérique interroge notre vision de la société. À ce titre, Renaissance Numérique s'efforce d'être un lieu de confrontations d'idées, où le consensus n'est pas nécessairement recherché, mais où l'intérêt général est toujours visé. Les actions collectives entreprises cette année pour préserver le caractère démocratique des espaces en ligne et sortir des injonctions caricaturales sur la modération des contenus en sont un exemple illustratif.

Je remercie amicalement nos adhérents, partenaires et contributeurs qui, en des temps mouvementés, n'ont jamais cessé de s'engager dans nos réflexions et de porter de nouvelles idées qui font l'originalité de la pensée de notre think tank. Je remercie également Jessica, Claire, Paul-Erwan, Clara, Loane et Mehdi qui ont été les soutiens indispensables à cette réflexion tout au long de cette année. Je garde, enfin, mon dernier mot pour remercier Henri qui termine son mandat cette année. Merci à toi d'avoir su porter ce sens critique et citoyen si cher au think tank.



SOMMAIRE

I. UNE DYNAMIQUE MAINTENUE DANS UN CONTEXTE EXCEPTIONNEL

P12

- Une organisation renforcée p14
- Le basculement des rendez-vous réguliers en ligne p16
- Porter une démarche collective p19

II. DONNER UN SENS CITOYEN AUX DÉBATS NUMÉRIQUES EUROPÉENS

P22

- L'équilibre entre les droits et libertés fondamentaux comme fondement de la régulation numérique européenne p24
- Plateformes numériques : repenser la gouvernance de la régulation numérique p29
- La souveraineté numérique européenne ou le "pouvoir de pouvoir" p32

III. LES DONNÉES DE SANTÉ, DES ACTIFS DÉMOCRATIQUES ET ÉCONOMIQUES STRATÉGIQUES DANS UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

P34

- La démocratie sanitaire à l'aune des données de santé p36
- Renforcer la cybersécurité des systèmes d'information en santé p38

IV. LE THINK TANK DE LA SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

P40

- Qui sommes-nous ? p42
- Nos valeurs p44
- Qui finance Renaissance Numérique ? p45
- Nos adhérents p46

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

P48

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020

38
adhérents

12
publications

1
responsable
des études

19
événements

2
déplacements
à l'étranger

1 130
participants

12 322
abonnés sur
Twitter

69
newsletters

37
Récap'

1
nouveau club

16
JAN.

TRIBUNE
Appel collectif à préserver nos droits fondamentaux dans l'espace public en ligne

Avec l'Association des avocats conseils d'entreprises, Change.org, le Conseil national des barreaux, le Conseil national du numérique, la Fondation Internet Nouvelle Génération, Internet Sans Frontières, l'Internet Society France, La Quadrature du Net, la Ligue des droits de l'Homme, le Syndicat des avocats de France, et Wikimedia France

24
JAN.

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Has the Internet given more power to the few?
Avec Jen Schradie

28
JAN.

AUDITION
Par la mission d'information commune relative à l'identité numérique de l'Assemblée nationale

29
JAN.

AUDITION
Par la mission d'information commune relative aux plateformes numériques

31
JAN.

PARTICIPATION
Plénière "Quel cadre juridique pour les nouvelles technologies de sûreté?", aux universités de l'AN2V

4
FÉV.

AUDITION
Par le groupe de travail "Responsabilités numériques des entreprises" de la Plateforme Responsabilité Sociétale des entreprises
Avec France Stratégie

6
FÉV.

ÉVÈNEMENT
Soirée des adhérents

11
FÉV.

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Démocratie et Internet sont-ils irréconciliables?
Avec Félix Tréguer

14
FÉV.

NOTE
Cybersécurité : Accompagner un système de santé en pleine mutation

14
FÉV.

SÉMINAIRE
Comment intégrer l'ensemble des opérateurs de plateformes dans le débat sur la modération ?

26
FÉV.

SYNTHÈSE
Actes du colloque "Reconnaissance faciale : Interdiction, expérimentation, généralisation, réglementation. Où en est-on ? Où allons-nous ?"

2-13
MARS

VOYAGE D'ÉTUDES
Projet "The Digital Economy - Transformative Technology for the Social Good", International Visitor Leadership Program (États-Unis)

29
AVRIL

NOTE
Cyberbullying: A review of the literature

29
AVRIL

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Internet sait-il déjà tout de nous ?
Avec Olivier Tesquet

30
AVRIL

ÉVÈNEMENT
Assemblée générale extraordinaire

11
MAI

NOTE
Réguler les plateformes numériques : Pourquoi ? Comment ? (publiée également en anglais)

28
MAI

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Les villes intelligentes sont-elles stupides ?
Avec Antoine Courmont et Patrick Le Galès

4
JUIN

PARTICIPATION
Webinaire "Regards croisés sur la souveraineté numérique"
Avec le Groupement français de l'industrie et de l'information

9
JUIN

PARTICIPATION
Webinaire DiploLab "Le Covid : un tournant dans la numérisation des sociétés ?"
Avec Open Diplomacy

9
JUIN

RAPPORT
Reconnaissance faciale : Porter les valeurs de l'Europe

16
JUIN

PARTICIPATION
Webinaire "Le Jour d'après" : "Une souveraineté numérique à repenser"
Avec l'Internet Society France

25
JUIN

ÉVÈNEMENT
Présentation du rapport "Reconnaissance faciale : Porter les valeurs de l'Europe"

Le fil de l'année 2020

CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET ÉVÈNEMENTS

30
JUIN

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Transition énergétique et transformation numérique sont-elles conciliables ?
Avec Éric Vidalenc

1
JUIL.

CONTRIBUTION
"Online Platforms' Moderation of Illegal Content Online: Law, Practices and Options for Reform"
Parlement européen

8
JUIL.

NOTE
Modération des contenus : Renouveler l'approche de la régulation (publiée également en anglais)

8
JUIL.

CONTRIBUTION
Feuille de route sur l'environnement et le numérique
Conseil national du numérique

9
JUIL.

TRIBUNE
Régulation numérique : Le respect de nos droits fondamentaux passe par une éthique de la responsabilité

16
JUIL.

ÉVÈNEMENT
Atelier de préfiguration du Forum sur la Gouvernance de l'Internet France

21
JUIL.

NOTE
La transformation numérique des paiements : Défi économique, enjeu citoyen (publiée également en anglais)

23
JUIL.

PARTICIPATION
Première réunion de l'Observatoire de la haine en ligne
Avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel

3
AOÛT

NOTE
Plateformes numériques : Pour une régulation en temps réel et collaborative (publiée également en anglais)

25
AOÛT

PARTICIPATION
Présentation de Seriously à l'occasion de la Journée "Discours de haine sur Internet" (Berne, Suisse)
Avec le Service de lutte contre le racisme (SLR) et la plateforme nationale Jeunes et médias

8
SEPT.

ARTICLE
Repenser la politique d'aménagement du territoire à l'heure de la métropolisation et de la plateformes Numérique
Annales des Mines, série "Enjeux numériques", n°11

23
SEPT.

ÉVÈNEMENT
Assemblée générale de Renaissance Numérique

24
SEPT.

RAPPORT
Rapport d'activité 2019

6
OCT.

PARTICIPATION
Table ronde "Plateformes numériques, une régulation par la taille ?"
Avec Sciences Po Alumni

9
OCT.

CONTRIBUTION
"Monde numérique : quels droits ?"
Avec le Défenseur des droits, la CNIL et l'Hadopi

19
OCT.

PARTICIPATION
Table ronde "Quel contrat social à l'heure de la révolution numérique et de la conversion écologique ?"
Avec la Fédération CINOVA

22
OCT.

CLUB DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
Avec Maud Sarda, Co-fondatrice et Directrice de Label Emmaüs

23
OCT.

PARTICIPATION
Colloque "Gouvernance et régulation des données"
Avec le Conseil d'État et la Chaire gouvernance et régulation de l'Université PSL Paris-Dauphine

27
OCT.

ÉVÈNEMENT
Plénière du Forum sur la Gouvernance de l'Internet France 2020 : "Gouverner l'Internet à l'heure de la polarisation"

5
NOV.

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
Smartphones : qu'avons-nous fait d'eux ? Qu'ont-ils fait de nous ?
Avec Nicolas Nova

6
NOV.

PARTICIPATION
"NRIs Collaborative session: Digital rights and impact on democracy", à l'Internet Governance Forum 2020

9
NOV.

PARTICIPATION
Colloque air2020 "Droit(s) et libertés numériques au travail : réalités et horizons"
Avec la Commission nationale de l'information et des libertés

12
NOV.

CLUB DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE
Avec Emmanuel Durand, Président Directeur général de Snapchat France

18
NOV.

ÉVÈNEMENT
Séminaire sur le Digital Markets Act

20
NOV.

PARTICIPATION
Table ronde "Ways of tackling online abuse", au 4^{ème} Workshop on Online Abuse and Harms (WOAH)

26
NOV.

CHATHAM HOUSE
Avec Guillaume Poupard, Directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

30
NOV.

PARTICIPATION
Webinaire DiploLab "L'État de droit face aux disruptions digitales"
Avec Open Diplomacy et le Conseil national des barreaux

1
DÉC.

ÉVÈNEMENT
European AI Policy Conference
Avec le Center for Data Innovation

2
DÉC.

CHATHAM HOUSE
Avec Lilla Merabet, Vice-présidente en charge de la compétitivité, de l'innovation et du numérique à la Région Grand-Est

8
DÉC.

AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE
La révolution de la culture passe-t-elle par les données ?
Avec Joëlle Farchy

16
DÉC.

ÉVÈNEMENT
Séminaire "Les conséquences de l'arrêt Schrems II"

*Une dynamique
maintenue dans
un contexte
exceptionnel*

La crise du Covid-19 a montré avec une vive acuité la nécessité de penser la place du numérique dans la société et sa relation avec les citoyens, alors qu'une grande partie des activités économiques et sociales a basculé en ligne. C'est la mission que s'est confiée Renaissance Numérique. Malgré la crise sanitaire exceptionnelle survenue en 2020, le think tank a poursuivi sa dynamique de réflexion et de développement tout au long de cette année. À ce titre, 2020 a été l'occasion pour la structure de se renforcer, tant au niveau de son équipe que de son réseau.

UNE ORGANISATION RENFORCÉE

En 2020, Renaissance Numérique a accueilli sept nouveaux adhérents. Acteurs "natifs" du numérique ou venus d'autres secteurs en transformation numérique, chercheurs ou entreprises, ces nouveaux adhérents illustrent la richesse des expertises du think tank et viennent renforcer ses travaux aux niveaux français et international :

Lucien Castex, Chercheur, Université Sorbonne Nouvelle
Pierre-Frédéric Degon, Responsable des affaires gouvernementales, Abbott France
Stéphanie du Boucher, Responsable des affaires publiques, Roche et Secrétaire générale, Fondation Roche
Lucien Grandval, Responsable des affaires publiques et de la communication, Yubo
Sarah Khemis, Responsable des relations institutionnelles et des affaires publiques France, TikTok
Samuel Le Goff, Consultant, CommStrat
Roxana Ologeanu-Taddei, Professeure en management des systèmes d'information, Toulouse Business School

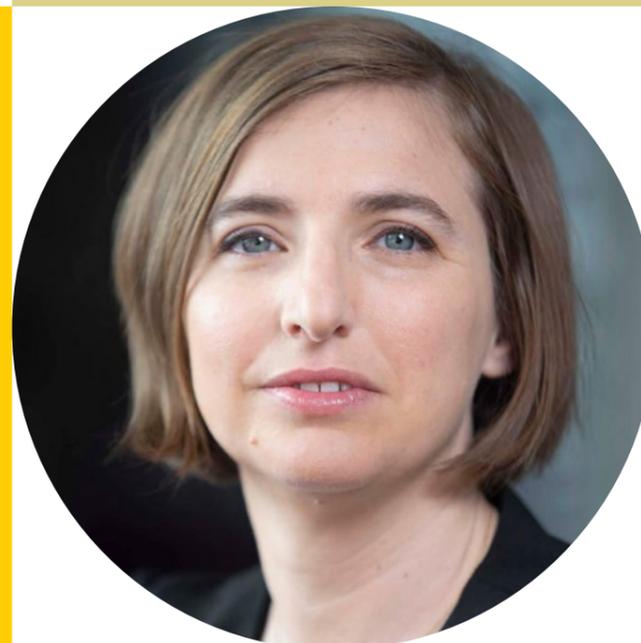
ACTEURS PUBLICS, BIENVENUS !

Renaissance Numérique est un lieu unique dans l'écosystème numérique, permettant aux horizons divers de se confronter et d'en tirer des réflexions rigoureuses. Aujourd'hui, plus que jamais, ce rôle est essentiel. C'est pourquoi le think tank a décidé d'accueillir désormais les organisations et acteurs issus de la sphère publique. Cette décision collective a fait l'objet d'un vote à l'unanimité des adhérents de Renaissance Numérique le 30 avril 2020.

7 nouveaux adhérents

"Je connais Renaissance Numérique depuis longtemps déjà, quasiment depuis sa création, et avais parfois participé à ses activités, mais comme spectateur. Mon adhésion répond à un besoin de m'investir davantage dans la réflexion sur les questions numériques, au sein d'un collectif structuré. Renaissance Numérique me semble être le cadre approprié, à taille humaine, avec des experts venus de différents horizons. J'apprécie également la volonté de faire sortir les sujets numériques des cénacles de spécialistes, sans pour autant sacrifier la précision des analyses et des préconisations. CommStrat étant une agence de communication très investie sur les sujets «Tech», et qui a toujours eu des liens forts avec le monde académique et des think tanks, il était naturel pour nous d'adhérer."

Samuel Le Goff,
Consultant, CommStrat



"Roche contribue aux réflexions de Renaissance Numérique et soutient son action, avec le souci de l'intérêt commun. Roche et la Fondation Roche, partagent avec Renaissance Numérique l'objectif de lutte contre les fractures numériques et le développement du numérique en France dans une optique citoyenne."

Stéphanie du Boucher,
Secrétaire générale, Fondation Roche

L'ÉQUIPE S'AGRANDIT

En 2020, Renaissance Numérique a accueilli au sein de son équipe Jessica Galissaire, en qualité de responsable des études. Jessica est chargée de la coordination des travaux de réflexion du think tank et de la mise en œuvre de la stratégie de valorisation des publications. Après un début de carrière à New York puis Bruxelles, elle travaille également au développement du réseau de partenaires du think tank au niveau européen et à l'international. Le recrutement d'un profil européen traduit la dynamique de développement enclenchée par Renaissance Numérique ces dernières années et l'élargissement de son champ de réflexion par-delà les frontières.



LE BASCULEMENT DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS EN LIGNE

Dès le mois de mars, la crise sanitaire est venue perturber l'organisation des rendez-vous réguliers instaurés par Renaissance Numérique, à l'instar des petits-déjeuners organisés dans le cadre du cycle de rencontres "Aux Sources du Numérique" (ASDN) ou de son club Chatham House. Dans ce contexte, le think tank a voulu maintenir ces temps

d'échanges et a fait évoluer leur format, en les basculant en ligne. 2020 a même vu la création d'un nouveau cycle de rencontres au sein du think tank : le club des Acteurs de la Transformation numérique, un rendez-vous avec des personnalités du monde du numérique et de l'innovation réservé aux adhérents.

LE CYCLE "AUX SOURCES DU NUMÉRIQUE" #ASDN

RENCONTRES AVEC LES AUTEURS À LA SOURCE DE LA PENSÉE NUMÉRIQUE

En mai 2015, Renaissance Numérique et l'agence Spintank, adhérente du think tank, ont lancé le cycle de rencontres "Aux Sources du Numérique" (ASDN). Ces rencontres sont l'occasion de mettre à l'honneur des ouvrages récents traitant d'enjeux liés à la transformation numérique de la société, qu'il s'agisse de travaux de recherche ou de fictions. Elles sont ouvertes au grand public.

Afin de maintenir ces échanges malgré les mesures de distanciation physiques imposées par la crise sanitaire, le cycle ASDN a été organisé en ligne à partir du mois d'avril 2020. Un nouveau format, qui a permis d'élargir et de diversifier le public de ce cycle.

EN 2020, LE CYCLE ASDN C'EST :

- 7 rencontres
- dont 5 en ligne
- 430 participants

LE CYCLE ASDN, C'EST AUSSI UNE CHAÎNE MÉDIA

<https://medium.com/asdn>

où réécouter les rencontres au format podcast, visionner les *replays* des échanges, et accéder à des interviews exclusives des autrices et auteurs.



"L'un des problèmes majeurs des travaux sur le numérique, tant dans la sphère académique qu'en dehors de celui-ci, provient de l'hyperspécialisation des profils et des communautés qui les portent. "Aux Sources du Numérique" est l'occasion de saisir des points de vue multiples et variés pour mieux comprendre l'étendue des changements impliqués par ces technologies."

Nicolas Nova,
Professeur associé, Haute-Ecole d'Art et de Design
(HEAD - Genève)



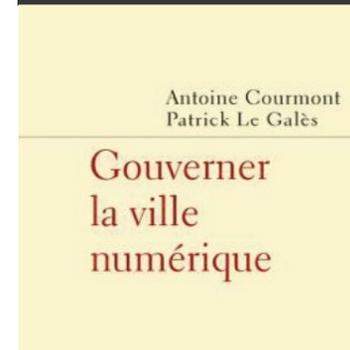
11 février
 Démocratie et Internet
 sont-ils irréconciliables ?
 avec Félix Tréguer



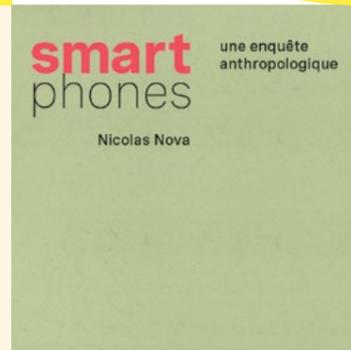
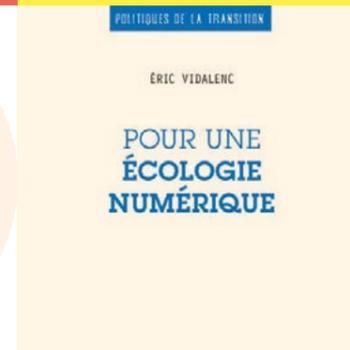
24 janvier
 Has the Web given more
 power to the powerful
 few? avec Jen Schradie



29 avril
 Internet sait-il déjà tout
 de nous ? avec Olivier
 Tesquet



30 juin
 Transition énergétique
 et transformation
 numérique sont-elles
 conciliables ? avec Éric
 Vidalenc



8 décembre
 La révolution de la
 culture passera-t-elle
 par les données ? avec
 Joëlle Farchy



LE CLUB CHATHAM HOUSE

DES ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS AVEC LES ACTEURS DE LA POLITIQUE PUBLIQUE DU NUMÉRIQUE

Renaissance Numérique a organisé en l'espace de cinq ans vingt-huit rencontres avec les femmes et hommes qui font la politique publique du numérique en France et en Europe. Ces temps d'échanges permettent un dialogue "sans filtre" entre les adhérents et ces acteurs, et alimentent les différentes réflexions du think tank sur les politiques publiques en cours, tant au niveau national que de l'Union européenne.

En 2020, du fait de la crise sanitaire, le club Chatham House n'a pu reprendre qu'au dernier trimestre. Ainsi, deux rencontres avec des personnalités politiques et institutionnelles ont été organisées en ligne.

- Lilla Merabet, Vice-présidente chargée de la compétitivité, de l'innovation et du numérique à la Région Grand Est
- Guillaume Poupard, Directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

LE CLUB DES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

LE DERNIER "NÉ" DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS DU THINK TANK

Fin 2020, Renaissance Numérique a lancé un nouveau club afin de permettre à ses adhérents d'échanger avec des personnalités qui, au quotidien, pensent et mettent en œuvre l'innovation numérique dans leur domaine d'activité. L'objectif : débattre de manière informelle sur les enjeux de la transformation numérique et s'inspirer du retour d'expérience de ces acteurs. Fort de son succès, le club des Acteurs de la Transformation numérique a vocation à s'installer dans la durée, au même titre que les autres rendez-vous réguliers du think tank.

En 2020, le club des Acteurs de la Transformation numérique a reçu deux personnalités :

- Maud Sarda, Co-fondatrice et Directrice de Label Emmaüs
- Emmanuel Durand, Président-Directeur général de Snapchat France



"La création de notre marketplace Label Emmaüs il y a 5 ans était un pari un peu fou, celui de proposer une alternative solidaire et éco-responsable sur le web, pour un acteur associatif historique comme Emmaüs, face à des géants du e-commerce qui existaient depuis plus de 10, voire 20 ans. Nous sommes partis de rien en termes de compétences techniques et de connaissances métiers, mais nous avons misé sur la notoriété d'Emmaüs et les attentes fortes des internautes. Nous nous sommes également entourés de professionnels du secteur qui, sous la forme de bénévolat et mécénat de compétences, nous ont apporté leurs conseils et expertise. Ce fut le cas d'Henri Isaac, dont j'utilise toujours aujourd'hui le modèle de business plan qu'il enseignait alors à ses étudiants à Dauphine ! Quelques années plus tard, j'ai donc répondu avec grand plaisir à l'invitation de Renaissance Numérique pour échanger sur la transformation numérique à l'œuvre, dont Label Emmaüs est une illustration vivante !"

Maud Sarda,
Co-fondatrice et Directrice, Label Emmaüs

PORTER UNE DÉ-MARCHE COLLECTIVE

Le numérique tel que pensé par Renaissance Numérique invite au collaboratif. Cette vision est au cœur du mode de production du think tank et des engagements qu'il porte auprès des parties prenantes. 2020 a, à ce titre, témoigné d'un certain nombre de contributions collectives, initiées ou soutenues par le think tank.

12 organisations signataires



UNE MOBILISATION COLLECTIVE POUR DÉFENDRE UN INTERNET CITOYEN ET OUVERT

À l'occasion de la nouvelle discussion au sein de l'Assemblée nationale sur la proposition de loi visant à lutter contre la haine sur Internet (dite "loi Avia"), en janvier 2020, Renaissance Numérique s'est associé avec l'Association des avocats conseils d'entreprises, Change.org, le Conseil national des barreaux, le Conseil national du numérique, la Fondation Internet Nouvelle Génération, Internet Sans Frontières, l'Internet Society France, La Quadrature du Net, la Ligue des droits de l'Homme, le Syndicat des avocats de France, et Wikimedia France pour porter un appel collectif à préserver les droits fondamentaux dans l'espace public en ligne.

Parmi les principales inquiétudes des co-signataires, l'imposition aux opérateurs de plateformes d'un délai de 24 heures pour décider du retrait des contenus qui leur seraient signalés. En juin 2020, le Conseil constitutionnel a fait écho à cette alerte et largement censuré la proposition de loi, estimant que plusieurs articles centraux de la loi, et tout particulièrement le premier article, portaient atteinte à l'exercice de la liberté d'expression et de communication de manière inutile, inappropriée et disproportionnée.

"Le travail que nous avons entrepris avec Renaissance Numérique a permis de mettre au cœur des réflexions sur la modération des contenus, la multiplicité des acteurs, de leurs modèles, mais aussi de leurs ressources. Un élément indispensable pour que nos réglementations protègent les internautes, mais aussi la diversité des acteurs du numérique."

Sarah Durieux,
Directrice exécutive, Change.org



RENAISSANCE NUMÉRIQUE REJOINT L'OBSERVATOIRE DE LA HAINE EN LIGNE

En 2020, le think tank a été nommé membre de l'Observatoire de la haine en ligne, rattaché au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Nouvellement créée, cette instance découle de l'article 16 de la loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre la haine en ligne. L'observatoire est composé d'une cinquantaine d'acteurs, opérateurs de services numériques, associations, administrations et chercheurs, et vise à mesurer et étudier les phénomènes de haine en ligne en France, afin de mieux lutter contre. Le think tank participe notamment activement au troisième groupe de travail de l'instance, dédié à l'analyse des mécanismes de diffusion de la haine en ligne et des moyens de lutter contre.



“Renaissance Numérique s’est particulièrement impliqué dans les travaux de l’Observatoire de la haine en ligne. Placé auprès du Conseil supérieur de l’audiovisuel par la loi de 2020, cette instance se veut un espace de dialogue entre les différentes parties prenantes de ce chantier fondamental qu’est la lutte contre tous les contenus haineux sur internet : les opérateurs, les administrations, les chercheurs, mais aussi les associations et think tanks. La contribution de Renaissance Numérique a été très importante pour le groupe de travail consacré aux mécanismes de diffusion de la haine en ligne et aux moyens de lutte ; sa vision prospective et équilibrée des phénomènes à l’oeuvre, en particulier, s’est révélée précieuse, apportant une vraie plus-value aux travaux menés ces derniers mois.”

Roch-Olivier Maistre,
Président, Conseil supérieur de l’audiovisuel

CONTRIBUTION AU PROJET EDUCADROIT DU DÉFENSEUR DES DROITS

Profondément attaché à l'enjeu d'accompagnement des plus jeunes dans leurs usages et développement en ligne, Renaissance Numérique a contribué cette année au onzième chapitre du projet Educadroit à destination des jeunes et de la communauté éducative : «Monde numérique : quels droits ?». Initié par le Défenseur des droits, ce projet vise à sensibiliser les

jeunes sur leurs droits. Le chapitre 11 leur offre ainsi des clés de compréhension pour appréhender leurs droits en ligne, à l'instar des enjeux de protection des données personnelles ou concernant l'exposition à des contenus dangereux. Il est le fruit d'un travail collaboratif, copiloté par le Défenseur des droits et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), avec entre autres la Haute autorité pour la diffusion des oeuvres et la protection des droits sur Internet (Hadopi), l'Union nationale des associations familiales (UNAF), le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), ou encore l'association e-Enfance.

*Donner un
sens citoyen
aux débats
numériques
européens*



L'ÉQUILIBRE ENTRE LES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX COMME FONDEMENT DE LA RÉGULATION NUMÉRIQUE EUROPÉENNE

L'année 2020 a été particulièrement illustrative de la fragilité de l'application de nos libertés et droits fondamentaux dans le champ numérique, à l'international, au sein de l'Union européenne et jusque dans nos territoires. Comment concilier liberté d'expression et dignité humaine ? Sécurité et protection de la vie privée ?... Face à la transformation numérique

accélérée de l'économie et de la société, l'équilibre entre les droits et libertés fondamentaux devient un "art" complexe qui invite à mêler les expertises et à de nouvelles logiques de gouvernance. Cette année, le think tank a cherché à porter une voix citoyenne dans ces débats particulièrement vifs au niveau européen.

LA DIMENSION CITOYENNE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES PAIEMENTS

Dans le cadre de la feuille de route de la Commission européenne sur les paiements de détail, Renaissance Numérique a, au travers de sa publication "La transformation numérique des paiements : Défi économique, enjeu citoyen", tenu à rappeler le caractère stratégique de ce secteur pour l'Union européenne. Les paiements électroniques ont, en effet, connu un développement majeur ces dernières années, porté par de grands acteurs du secteur numérique, le plus souvent extra-européens. Or, les moyens de paiement se trouvent au carrefour des évolutions de notre société et sont liés à la fois à des enjeux de pouvoir d'achat, de protection de la vie privée, de sécurité, d'inclusion et de souveraineté. Dans cette note publiée à l'été 2020, le think tank appelle à considérer la dimension citoyenne des moyens de paiement dans la stratégie européenne. À ce titre, il invite à redonner la maîtrise des données de paiement aux citoyens, et à faire de l'accessibilité aux paiements un volet à part entière de la politique d'inclusion numérique.

Cette réflexion s'inscrit dans la continuité de la matinée de débats organisée par Renaissance Numérique, en partenariat avec la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad) et Mastercard, le 3 décembre 2019 : « Les paiements à l'heure numérique : quels enjeux pour cet écosystème en mutation ? ».

La note a également été publiée en anglais ("The digital transformation of payments: An economic challenge, a citizens' issue").



- 1 matinée de débats
- 5 auditions
- 1 publication

"La transformation numérique des paiements est un enjeu majeur pour notre économie, pour nos entreprises mais aussi pour la vie quotidienne des Français. À l'instar de la révolution numérique qui touche l'ensemble de la société, et dont elle est un des moteurs, la digitalisation des paiements bouscule tout sur son passage : les outils, les règles mais aussi les usages, souvent très anciens en matière de paiements. Elle comporte de nombreux défis, mais laisse aussi entrevoir de réelles opportunités pour l'avenir. À condition bien entendu d'en comprendre les ressorts qui s'articulent autour de trois dimensions stratégiques : d'une part, la data, sa maîtrise et sa protection, d'autre part, la sécurité et donc la confiance du consommateur et enfin, l'innovation et l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux acteurs.

La réflexion autour de ces évolutions profondes et souvent complexes requiert l'attention de tous les acteurs de la chaîne du paiement. Et parce que les paiements touchent au quotidien de tous les citoyens et de toutes les entreprises, il est souhaitable et légitime d'élargir le débat pour y associer les représentants des institutions et ceux de la société civile.

C'est dans cet esprit que la Fevad a décidé de s'associer aux travaux de Renaissance Numérique sur la transformation des paiements, dont les résultats ont été publiés en juillet 2020. Cette étude permet de dresser un état des lieux de cette transformation, d'en identifier les principaux défis économiques et de nourrir la réflexion sur les moyens de transformer ces derniers en opportunités pour tous, entreprises et citoyens, dans la perspective d'un futur encore en construction."

Marc Lolivier,
Délégué général, Fevad



RECONNAISSANCE FACIALE : POUR UN SYSTÈME DE STANDARDISATION EUROPÉEN GARANT DES DROITS ET LIBERTÉS FONDAMENTAUX

Dans la continuité de ses travaux engagés en 2019, Renaissance Numérique a poursuivi cette année ses réflexions autour des technologies de reconnaissance faciale et de leur encadrement. Le groupe de travail dédié à ce sujet au sein du think tank a procédé à une analyse fine des enjeux soulevés par ces technologies, d'un point de vue juridique, mais également d'un point de vue technique et géopolitique. Au cœur de cette approche, une question centrale : comment garantir le respect des valeurs européennes, et notamment l'équilibre entre les droits et libertés fondamentaux des citoyens européens face au déploiement des technologies de reconnaissance faciale ?

La multiplication récente des expérimentations et des usages de ces technologies au sein de l'Union européenne et dans le monde, invite, en effet, à s'interroger sur l'encadrement de ces dispositifs intrusifs et susceptibles de restreindre les libertés publiques. Dans un rapport intitulé "Reconnaissance faciale : Porter les valeurs de l'Europe", qui présente les conclusions et les recommandations du groupe de travail, le think tank plaide ainsi pour la création d'un système de standardisation robuste à l'échelle européenne pour garantir les libertés et droits fondamentaux des citoyens. Pour porter ces standards, Renaissance Numérique invite à s'appuyer sur une instance de gouvernance multi-parties prenantes, réunissant les expertises en matière de standardisation, de droits fondamentaux, dont la protection des données à caractère personnel, et plus globalement de défense des droits. Pour l'heure, le cadre juridique qui entoure les technologies de reconnaissance faciale, bien qu'il paraisse particulièrement fourni au sein de l'Union européenne, souffre, en effet, d'une application disparate et peu efficace. Face à la prédominance américaine dans les systèmes de standardisation internationaux, se pose également un enjeu de souveraineté numérique pour l'Europe, dans le déploiement de ces technologies.

Le rapport a été porté à l'attention des décideurs politiques au niveau européen, au travers notamment de la participation du think tank à la consultation de la Commission européenne sur son livre blanc "Intelligence artificielle - Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance". Deux séminaires de restitution ont également été organisés en juin 2020, afin de présenter les principales conclusions du rapport aux parties prenantes françaises et européennes.

Ce rapport a également été publié en anglais ("Facial Recognition: Embodying European values").

- 1 colloque
- 7 auditions
- 3 publications



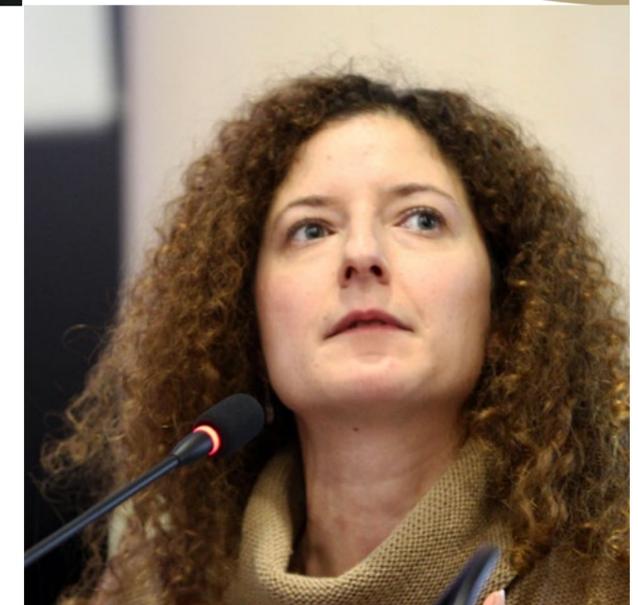
"Les dernières controverses autour du dispositif ALICEM ou de l'application StopCovid sont passées à côté de l'évaluation technologique de ces outils. Tel que le débat médiatique s'est formé, les citoyens ont été renvoyés à une éthique de conviction et on ne les a pas accompagnés dans une éthique de responsabilité. Il en est de même en matière de reconnaissance faciale où tous les imaginaires sont mobilisés, mais le débat ne rentre jamais (ou largement insuffisamment) dans leur technology assessment."

Valérie Fernandez,
Professeure et titulaire de la Chaire Responsibility for Digital Identity, Télécom Paris

LE RESPECT DE NOS DROITS FONDAMENTAUX PASSE PAR UNE ÉTHIQUE DE RESPONSABILITÉ

Le 8 juin 2020, l'entreprise IBM annonçait qu'elle ne vendrait, ni ne développerait plus de technologies de reconnaissance faciale, suivie par des annonces d'Amazon et de Microsoft. Peu de temps après, le Conseil constitutionnel français jugeait qu'une grande partie de la proposition de loi visant à lutter contre la haine en ligne était inconstitutionnelle et pourrait restreindre de manière disproportionnée la liberté d'expression. Face à ces actualités témoignant des difficultés d'appréhension des droits fondamentaux dans le champ numérique, et dans la lignée des réflexions du think tank sur les technologies de reconnaissance faciale, Henri Isaac, président de Renaissance Numérique et Valérie Fernandez, Professeure à Télécom Paris et membre du think tank ont co-signé une tribune invitant les régulateurs et les acteurs européens à bâtir une éthique de responsabilité commune, reposant sur les droits fondamentaux et une véritable évaluation technologique de leur bonne application.

Cette tribune a été publiée dans *Le Monde* le 9 juillet 2020.



"Dans le cadre de ses travaux sur les algorithmes et de ce qu'on appelle l'intelligence artificielle, le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante de défense des droits et libertés, dialogue régulièrement avec les experts de Renaissance Numérique. Nos recommandations publiées en mai 2020, « Algorithmes : Prévenir l'automatisation des discriminations », tout comme nos réflexions sur les dangers de la reconnaissance faciale s'inscrivent dans une perspective partagée : la vigilance quant aux respects des droits fondamentaux et la régulation attendue pour encadrer les usages de l'IA, notamment à l'échelle européenne."

Sarah Bénichou,
Adjointe à la Direction de la promotion à l'égalité et au droit, Défenseur des Droits

ARRÊT “SCHREMS II” : UN DÉBAT QUI DÉPASSE LE SEUL CHAMP DE LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Le 16 juillet 2020, dans son arrêt dit «Schrems II», la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a invalidé l'accord encadrant les transferts transatlantiques de données – le *Privacy Shield* ou Bouclier de protection des données UE-États-Unis. Dans le cadre de cette décision, la Cour a estimé que cet accord n'apportait pas les garanties suffisantes pour la protection des données personnelles des citoyens européens. Dès lors, cette décision a plongé de nombreux acteurs dans une incertitude et une insécurité juridique.

Dans ce contexte, Renaissance Numérique a organisé, le 16 décembre 2020, un séminaire réunissant une trentaine de parties prenantes, représentants d'entreprises, juristes, universitaires, parlementaires et représentants de l'administration. L'objectif de cette discussion était double : explorer les conséquences de la décision de la CJUE, et envisager des pistes de résolution pour les acteurs concernés par cette dernière.

Une note a été publiée en janvier 2021, nourrie des discussions du séminaire.



“Le RGPD apparaît comme un véritable succès législatif européen. Trois ans après son adoption, il est plébiscité parmi les dix premières politiques européennes dont nos concitoyens reconnaissent l'intérêt dans leur vie quotidienne. Son application dans les domaines les plus divers illustre une volonté européenne d'adopter une posture forte dans les conflits de puissance ou de souveraineté et, en l'espèce, de protéger nos concitoyens partout où leurs données circulent sur la planète. Pour les transferts internationaux de données personnelles, comme dans d'autres domaines, Renaissance Numérique a pu faire émerger une réflexion particulièrement éclairante : il ne s'agit pas seulement d'affirmer que nos règles européennes incarnent nos valeurs. Il s'agit aussi de mesurer nos dépendances stratégiques et notre capacité à faire levier pour tenter de convaincre le reste du monde, sans nous affaiblir. Dans le fil de ses travaux sur les données de santé, sur la reconnaissance faciale, sur la souveraineté numérique européenne, sur la surveillance et le renseignement, Renaissance Numérique a démontré une fois de plus sa capacité d'analyse verticale et horizontale de la complexité de notre temps. Elle consiste d'abord à comprendre en profondeur, à inclure tous les points de vue, puis à prendre de la hauteur en préservant cette pluridisciplinarité. Enfin, elle cherche à relier des tendances les unes aux autres pour dégager des méthodes de réflexion et d'action qui peuvent servir l'intérêt général. Percer la complexité de notre temps. C'est ce qui rend Renaissance Numérique utile.”

Étienne Drouard,
Avocat associé, Hogan Lovells



PLATEFORMES NUMÉRIQUES : REPENSER LA GOUVERNANCE DE LA RÉGULATION NUMÉRIQUE

Dans la lignée de ses travaux antérieurs sur les dynamiques concurrentielles des plateformes et les enjeux de régulation des contenus en ligne, Renaissance Numérique a, cette année, largement investigué la question de la régulation des plateformes numériques, au travers de trois nouvelles réflexions.

2020 : UN TOURNANT DANS LA RÉGULATION EUROPÉENNE DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Le 15 décembre 2020, la Commission européenne a présenté ses propositions législatives visant à revoir la Directive e-Commerce qui encadre aujourd'hui les services numériques : le *Digital Services Act* (DSA), d'une part, et le *Digital Markets Act* (DMA), d'autre part. Tandis que le premier texte envisage une révision des règles relatives aux responsabilités des fournisseurs de services numériques, afin de faire face aux risques encourus par leurs utilisateurs et de protéger leurs droits, le deuxième propose une révision des règles de la concurrence pour résoudre des problématiques structurelles qui seraient induites par les grandes plateformes numériques, avec notamment l'introduction d'une réglementation *ex ante*.

Renaissance Numérique a pris part à ces débats au travers de plusieurs réflexions portant sur ces deux volets (DSA / DMA), et a organisé, à la fin de l'année, un séminaire dédié plus spécifiquement au *Digital Markets Act*, qui a donné lieu à une publication en mars 2021 : “*Digital Markets Act : Révolution ou contradiction juridique ?*”.

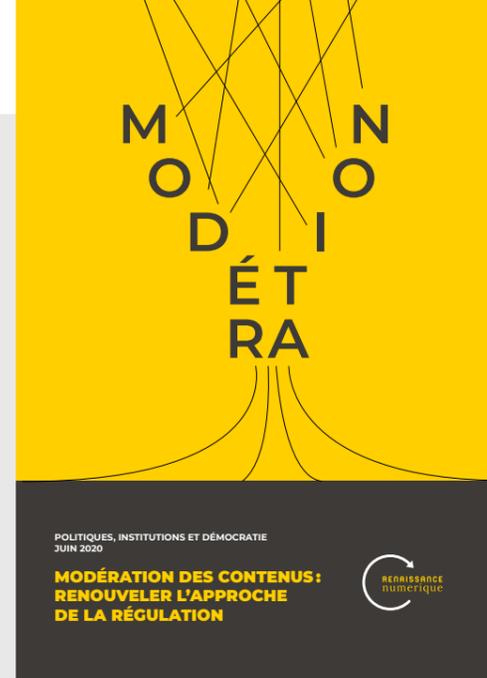
VERS LA PLATEFORMISATION DE LA RÉGULATION NUMÉRIQUE EUROPÉENNE

Dans sa note "Réguler les plateformes numériques : Pourquoi ? Comment ?", publiée en mai 2020, le think tank donne une définition précise des plateformes numériques. Au travers de cette publication, il invite les régulateurs et les législateurs européens à intégrer les caractéristiques nouvelles des plateformes numériques, objets dynamiques et technologiques et à ne pas ignorer le rôle des utilisateurs dans celles-ci. En tant que co-contributeurs à la création de valeur sur les plateformes numériques, les utilisateurs doivent, en effet, être intégrés à leur régulation. Pour ce faire, Renaissance Numérique invite à porter deux approches complémentaires. La première consisterait à imposer aux plateformes numériques une représentation des utilisateurs dans leur organe de gouvernance et de décision, comme cela est le cas dans les entreprises pour les salariés. La deuxième consisterait à « platformiser » le régulateur, en organisant la participation des utilisateurs à la régulation grâce à une plateforme numérique, et en construisant des outils de régulation adéquats (indicateurs, algorithmes, etc.). Les asymétries informationnelles existantes dans le fonctionnement des plateformes numériques pourraient également être levées en imposant à celles-ci un accès à leurs données et/ou à certains algorithmes jugés centraux. Leur régulation pourrait, à ce titre, s'apparenter à une supervision de type prudentielle existant sur les marchés financiers, les flux financiers de ces plateformes étant majoritairement des flux publicitaires en temps réel observables à partir d'API que pourrait imposer le régulateur.



CONSIDÉRER LA DIVERSITÉ DES ESPACES EN LIGNE

Le 14 février 2020, Renaissance Numérique a organisé un séminaire dédié aux défis de la modération des contenus toxiques intitulé "Comment intégrer l'ensemble des opérateurs de plateformes dans le débat sur la modération?". L'événement a réuni une trentaine d'acteurs, opérateurs de plateformes, membres de la société civile, chercheurs et représentants d'institutions publiques. Cette rencontre a nourri les réflexions présentées dans une note publiée au mois de juin : "Modération des contenus : Renouveler l'approche de la régulation". Dans cette note, le think tank appelle à prendre en compte le caractère interconnecté de la modération dans un paysage en ligne fragmenté, ainsi que la variété d'approches de la modération. Renaissance Numérique invite, à ce titre, à envisager la modération des contenus dans sa globalité, en dépassant la simple suppression des contenus toxiques



Dans la lignée de ces réflexions, le think tank a publié la note "Plateformes numériques : Pour une régulation en temps réel et collaborative", dans laquelle sont étagées deux recommandations formulées dans les notes précédentes, à savoir la régulation en temps réel des plateformes qui monétisent leur audience grâce à des places de marché publicitaire en temps réel (*ad-exchanges*), et la participation des utilisateurs dans la régulation des plateformes numériques, ce à deux niveaux : dans les instances de régulation elles-mêmes et dans la gouvernance des plateformes.

Ces trois publications ont également été publiées en anglais.



- 2 séminaires
- 65 participants
- 3 publications



"Nous comptons beaucoup sur les positions de Renaissance Numérique pour explorer les positions françaises, et partageons le même objectif : la mise en œuvre d'une régulation efficace pour les vingt prochaines années."

Mathieu Weill,

Chef du service de l'économie numérique, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance

RENAISSANCE NUMÉRIQUE CONTRIBUE AUX TRAVAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

Dans la continuité de ses réflexions, le think tank a apporté sa contribution au rapport "Online Platforms' Moderation of Illegal Content Online: Law, Practices and Options for Reform", réalisé pour le compte de la commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs (IMCO) du Parlement européen. Cette étude, pilotée par le Centre de recherche sur l'information, le droit et la société (CRIDS) de l'Université de Namur, propose une analyse des pratiques de modération des contenus des plateformes en ligne et plus particulièrement des contenus illégaux en ligne, en vue de la révision la directive 2000/31/CE sur le commerce électronique (dite "Directive e-Commerce"). Y sont abordées diverses pratiques de modération, comme la suppression de contenus présumés illégaux, la dépublication, la radiation, le déclassement et la suppression de comptes d'utilisateurs de médias sociaux et autres plateformes numériques, ainsi que les mécanismes de recours accessibles aux utilisateurs des plateformes en ligne.

LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE OU LE “POUVOIR DE POUVOIR”

La crise sanitaire a donné un nouvel élan au débat sur la souveraineté numérique européenne. Pour la première fois depuis plusieurs décennies, l'Union européenne s'est retrouvée confrontée à un phénomène de pénurie. La question de la dépendance des chaînes de production nationales a même revêtu un caractère d'urgence. Cette situation, qui a notamment ébranlé le champ de la santé, questionne le rapport de dépendance de l'Union européenne dans plusieurs industries européennes, au-delà même de la crise, notamment dans le numérique.

Dans ce contexte, la capacité de résilience des États face aux risques géostratégiques s'impose comme une nécessité, appelant au développement d'une réponse européenne commune en matière de souveraineté numérique.

AFIN D'EXPLORER LES ENJEUX DE LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE EUROPÉENNE, LE THINK TANK LANCE UN GROUPE DE TRAVAIL

La souveraineté numérique européenne apparaît comme une problématique sous-jacente à plusieurs des réflexions menées par Renaissance Numérique (autour des technologies de reconnaissance faciale et de la régulation des plateformes numériques, notamment). À l'été 2020, le think tank a initié une réflexion qui vise à pallier l'absence d'une définition rigoureuse du concept de "souveraineté numérique" et de la stratégie qu'il pourrait induire pour l'Union européenne. Au-delà d'un travail fin de définition, les réflexions du groupe de travail se concentrent sur trois dimensions de la problématique : technologique, juridique et financière.

Le groupe de travail est piloté par **Emmanuel Lempert**, Vice-président des Affaires publiques France, Afrique francophone et Moyen-Orient de SAP, et **Jennyfer Chrétien**, Déléguée générale de Renaissance Numérique.

Ses conclusions feront l'objet d'une publication à l'automne 2021. En complément d'une série d'auditions de parties prenantes et de travaux préparatoires internes, une conférence européenne de haut niveau organisée par le think tank en mai 2021, avec le soutien du bureau de l'Ambassadeur pour le numérique, Henri Verdier, a vocation à nourrir ces réflexions.

L'APPROCHE DE RENAISSANCE NUMÉRIQUE

Le numérique est ici pensé comme une dimension stratégique, à l'instar du terrain maritime ou spatial, dont la maîtrise participe de la souveraineté de l'Union européenne, entendue comme le "pouvoir de pouvoir". Dès lors, le concept de souveraineté numérique européenne interroge la capacité de l'Union européenne et sa dépendance en matière numérique. Or, le numérique recoupe différentes couches technologiques, avec un degré stratégique divers. L'Union européenne doit ainsi identifier les technologies stratégiques pour sa souveraineté et définir son niveau de dépendance en ces domaines. Il ne s'agit pas de déterminer quelle doit être la politique industrielle de l'Union européenne, mais comment elle peut être en capacité de faire ce choix demain.



“L'exigence portée dans ses réflexions et son engagement soutenu pour défendre une vision citoyenne du numérique, font de Renaissance Numérique un acteur qui se démarque et est entendu dans l'écosystème numérique. Cette même exigence est portée dans le cadre du groupe de travail sur la souveraineté numérique européenne, alors que le concept est souvent mal appréhendé par les acteurs qui l'emploient.”

Emmanuel Lempert,
Vice-président Affaires publiques France, Afrique francophone et Moyen-Orient, SAP

*Les données de
santé, des actifs
démocratiques
et économiques
stratégiques
dans une société
numérique*

LA DÉMOCRATIE SANITAIRE À L'AUNE DES DONNÉES DE SANTÉ

LA NUMÉRISATION DE LA SANTÉ, UNE PROBLÉMATIQUE AU CŒUR DES RÉFLEXIONS DU THINK TANK

La santé étant un secteur dont la transformation numérique revêt une dimension particulièrement citoyenne, c'est tout naturellement qu'elle s'est imposée comme un sujet de réflexion d'importance au sein de Renaissance Numérique. Dès 2014, le think tank formulait dans un livre blanc seize propositions pour assurer la transition d'un système de santé curatif vers un modèle préventif, grâce aux outils numériques. Six ans plus tard, force est de constater que la transition n'a pas encore été totalement opérée.

À l'approche de l'élection présidentielle de 2017, Renaissance Numérique s'est à nouveau saisi du sujet, à travers un rapport consacré à la e-santé, détaillant des propositions pour développer une ambition politique en la matière. Cette nouvelle publication avait vocation à nourrir les réflexions sur ce qui deviendrait ensuite le volet numérique de la stratégie nationale "Ma Santé 2022".

Dans la lignée de ces travaux, Renaissance Numérique a lancé, en février 2020, un groupe de travail dédié au sujet des conditions de partage et des modalités de gouvernance des données de santé. Piloté par Bernard Astruc, Psychiatre et Directeur Médical d'Eutelmed et Pierre-Frédéric Degon, Responsable des affaires gouvernementales d'Abbott France, il réunit une douzaine d'adhérents du think tank – chercheurs, professionnels de santé, juristes, industriels de la santé et du numérique. Dans le cadre de ce groupe de travail, Renaissance Numérique a interrogé près d'une quarantaine d'acteurs susceptibles d'apporter un retour d'expérience sur ces enjeux et représentatifs de la diversité de la chaîne de valeur des données de santé, y compris au niveau européen. Les réflexions de ce groupe de travail ont fait l'objet d'une publication en juin 2021, intitulée : "Données de santé : Passer le cap citoyen !".

LES DONNÉES DE SANTÉ OU L'OPPORTUNITÉ DE REDÉFINIR LA DÉMOCRATIE SANITAIRE

Le concept de démocratie sanitaire a été intégré au cœur de notre politique publique de santé il y a près de vingt ans. Cette notion, qui renvoie au fait d'associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation, peine toutefois à se concrétiser. Cet enjeu, déjà prégnant, a été propulsé au cœur des débats dans

le cadre de la crise du Covid-19, qu'il s'agisse des décisions ayant mené à une privation des libertés individuelles pour protéger la santé des citoyens (confinements, restriction des déplacements, etc.) ou des outils développés pour endiguer l'épidémie (application StopCovid, etc.). Protection des individus et santé publique ont ainsi été mis en tension.

Renaissance Numérique perçoit la multiplication et l'utilisation des données de santé comme une opportunité de redéfinir la démocratie sanitaire. Mieux sensibiliser les différents acteurs de la chaîne de santé à ces enjeux, mieux les former et les informer, peut contribuer à une redistribution plus efficace et plus démocratique des rôles de chacun. Une telle démarche nécessite toutefois de préciser les modalités de partage et de gouvernance des données de santé.

"Au sein de Renaissance Numérique, j'ai pu co-piloter cette année le groupe de travail sur les données en santé. Auditionner autant d'acteurs divers, prendre le temps de questionner, d'écouter ces personnes œuvrant tant dans des structures privées que publiques, qu'ils soient spécialistes ou non de la question, mais impliqués, a été d'une grande richesse. Seul un think tank représentatif de la société civile, sans étiquette, capable de réunir universitaires, associations, industriels peut permettre à ces personnes de s'exprimer sans détour, en toute sincérité. Les personnes auditionnées savent que Renaissance Numérique va avoir la force de produire un contenu représentatif et citoyen. Et le travail de réflexion et de construction du rapport en interne a été d'une remarquable qualité. What else?"

Bernard Astruc,
Psychiatre et Directeur Médical d'Eutelmed



"En réunissant différents acteurs de la chaîne de valeur des données de santé, Renaissance Numérique poursuit son engagement sur la question du développement de la e-santé en France. Les travaux du groupe de travail ont permis de dialoguer avec les principaux décideurs publics engagés sur ces questions pour comprendre comment la démocratie sanitaire doit évoluer à l'aune du développement des data. Dans un contexte de crise sanitaire, nous avons pu apprécier l'accélération de la transformation numérique de notre système de santé, et les enjeux de partage des données et de gouvernance. Ces travaux doivent nous donner l'occasion d'encourager la sensibilisation des acteurs, professionnels et patients, pour apporter tout le bénéfice des technologies de santé aux Français."

Pierre-Frédéric Degon,
Responsable des Affaires gouvernementales, Abbott France

RENFORCER LA CYBERSÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION EN SANTÉ

Plusieurs cyberattaques à l'encontre d'établissements de santé français ont défrayé la chronique en 2019. Parmi les exemples figurent les "ransomwares" (rançongiciels, en français) qui ont visé le Centre hospitalier universitaire de Rouen et le groupe Ramsay Générale de Santé, ou encore l'attaque par hameçonnage qui a ciblé le Centre hospitalier universitaire de Montpellier. Au-delà des cyberattaques, il existe également un risque quotidien auquel doivent faire face les acteurs du parcours de soins en matière de gestion des données de santé. Alors que le gouvernement a engagé un vaste plan de transformation numérique du système de santé au travers de la stratégie nationale "Ma Santé 2022", Renaissance Numérique a entamé fin 2019 une réflexion sur les capacités de cyber-résilience de ce secteur. Le think tank a notamment organisé le 25 octobre 2019, à l'occasion du mois européen de la cybersécurité, et en partenariat avec Kaspersky France, une table-ronde intitulée "Cybersécurité : vers un système de santé résilient ?".

Dans le prolongement de ce débat, Renaissance Numérique a publié, en février 2020, la note "Cybersécurité : Accompagner un système de santé en pleine mutation". Nourrie des échanges de la table-ronde, cette publication explore les spécificités du secteur de la santé en matière de cybersécurité, ainsi que les facteurs clés pour améliorer la cyber-résilience des acteurs du parcours de soins. Le think tank propose trois pistes de recommandations :

1. Sensibiliser tous les acteurs du parcours de soins aux enjeux de cybersécurité,
2. Sécuriser l'ensemble de la chaîne de santé en consolidant les relations contractuelles entre établissements de soins et prestataires,
3. Miser sur des établissements de soins "chefs de file" pour diffuser les bonnes pratiques en matière d'hygiène numérique au sein des territoires.



*Le think tank
de la société
numérique*

QUI SOMMES-NOUS ?

Le think tank Renaissance Numérique a été créé en mars 2007, en pleine période de campagne électorale présidentielle. Il est né d'une conviction forte partagée par ses fondateurs, celle de la nécessité d'anticiper la transformation numérique de la société afin qu'elle n'induisse pas de nouvelles fractures. C'est à cette occasion que son premier livre blanc a été publié, "2010 : l'Internet pour tous. 15 mesures pour réduire la fracture numérique en France".

Après plus d'une décennie, le think tank poursuit sa mission d'accompagnement de l'action publique dans sa transition numérique et son objectif de construction d'une société numérique inclusive. Il réunit aujourd'hui près d'une quarantaine d'adhérents, amenés à faire vivre la réflexion numérique partout sur le territoire (chercheurs et universitaires, entrepreneurs, grandes entreprises de l'Internet et de secteurs en transformation numérique, start-ups, associations, école).

Grâce à leur réflexion et expertise, le think tank émet des propositions concrètes, fruites des analyses menées en son

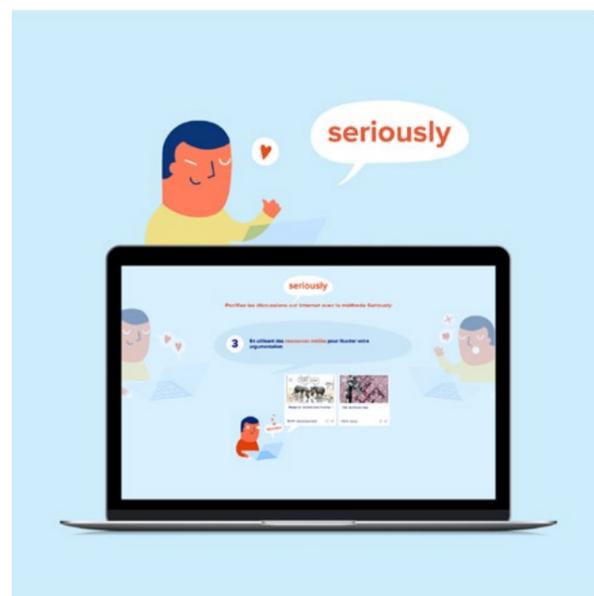
sein et avec l'écosystème numérique. Publiées sous forme de notes, de rapports, de livres ou encore d'enquêtes, ces propositions sont également portées à l'occasion de débats publics et d'événements particuliers, au niveau national comme européen.

Depuis 2015, Renaissance Numérique porte le projet citoyen de lutte contre les propos haineux en ligne Seriously, qui a été officiellement lancé en juillet 2017. En 2020, le think tank a décidé de transmettre cet outil à une association de l'éducation populaire, afin d'amplifier l'impact de la plateforme auprès des jeunes. Cette passation devrait être officialisée en 2021.

Le think tank est également un membre historique du Collectif EducNum initié avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), et du Forum sur la Gouvernance de l'Internet France (FGI). Depuis 2020, il est aussi membre de l'Observatoire de la haine en ligne porté par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Incubateur de projets citoyens

Renaissance Numérique a incubé sa propre initiative citoyenne : **Seriously.ong**, la plateforme qui aide à lutter contre la propagation des discours de haine sur Internet. Véritable outil de vivre ensemble, le think tank a conçu la plateforme et accompagné son développement. En cette période de délitement du lien social, le think tank accorde une importance particulière à ces démarches qui redonnent à l'Internet sa fonction première : le dialogue, l'échange, le partage, l'accessibilité de l'information. Le projet Seriously n'est qu'une étape liminaire vers la production de méthodes d'engagement citoyen en faveur d'une société numérique inclusive.



POURQUOI UN THINK TANK DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ?

Parce que la transformation numérique touche tous les aspects de nos vies professionnelle et personnelle, ainsi que toutes les couches de la société, et parce que nombre d'acteurs ne possèdent pas encore de grille d'analyse suffisante pour comprendre les impacts de cette nouvelle donne, il est nécessaire de produire une réflexion ouverte, inclusive et mue par l'intérêt général sur les enjeux de cette société entrée dans l'ère numérique.

C'est là le rôle des think tanks qui, dans la complexité et la rapidité de nos sociétés actuelles, ont pour mission de délivrer et distribuer un savoir, une expertise et des propositions sur le temps long, afin d'éclairer les politiques publiques et de fournir aux citoyens un socle nécessaire à leur sens critique et à leurs engagements.

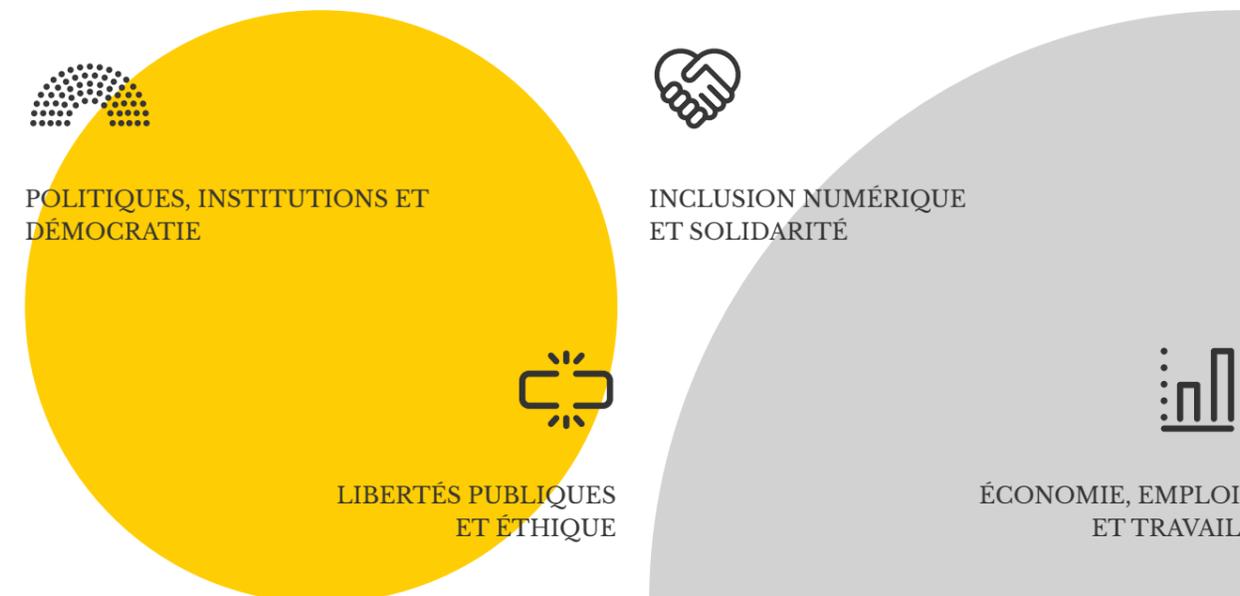
Renaissance Numérique affirme là son plein ancrage dans le XXI^{ème} siècle, où le nouveau rôle des médiateurs de la

société civile et des laboratoires d'idées se redéfinit autour de l'*empowerment* des citoyens.

Aussi, le think tank considère que l'expertise nécessaire à l'élaboration d'une nouvelle société dépasse largement le cadre des "experts" et qu'il est important de puiser ses idées et son sens critique dans les différentes strates de la société. Il s'empare également des données et traces numériques pour fonder ses analyses, car dans un monde numérisé, les données, issues de différentes sources, sont des ressources de plus en plus centrales dans l'analyse des politiques publiques et la prise de décision publique.

Renaissance Numérique a identifié quatre dimensions dans lesquelles s'opère le changement de société que nous vivons. Elles constituent ses axes de réflexion.

Les axes de réflexion du think tank



NOS VALEURS

INTÉRÊT GÉNÉRAL & CITOYENNETÉ

Partant du postulat que la révolution numérique présente des opportunités sans précédent pour chaque citoyen et pour la société dans son ensemble, Renaissance Numérique met la question de l'intérêt général au cœur de ses réflexions et de son action. Ses productions défendent le point de vue du citoyen et du consommateur en premier lieu. Ni affilié à une mouvance politique, ni syndicat professionnel, Renaissance Numérique est un think tank citoyen qui entend construire une nouvelle matrice des corps intermédiaires au XXI^{ème} siècle.

EMPOWERMENT

Le but premier de Renaissance Numérique est de donner à tous les acteurs de la société les moyens de comprendre et de se saisir des opportunités offertes par les technologies numériques. Le think tank produit des travaux qui mettent le citoyen en situation de réfléchir et d'agir à son niveau, dans sa vie publique et professionnelle. À cette fin, Renaissance Numérique fournit également des outils et des méthodes au service du citoyen et de la société civile.

INNOVATION OUVERTE

Les réflexions d'un cénacle d'experts ne sont plus suffisantes pour analyser et éclairer la transformation de la société. Renaissance Numérique prône une réflexion qui fasse appel à l'intelligence collective et qui soit soumise au plus grand nombre par des publications et des événements accessibles.

Renaissance Numérique labellisé #JamaisSansElles

Renaissance Numérique est labellisé par le mouvement #JamaisSansElles, qui s'engage à promouvoir la mixité, notamment dans les événements publics.

À l'occasion de la treizième édition du Forum sur la Gouvernance de l'Internet en 2018, le think tank a renforcé cet engagement en signant la « Charte #JamaisSansElles pour les acteurs de la gouvernance de l'Internet », qui vise à adopter une règle de conduite globale et générique en faveur de l'égalité de reconnaissance et de participation des femmes dans le numérique.



OUVERTURE & INCLUSION

La société numérique que le think tank veut bâtir est, à l'image du réseau Internet, ouverte sur le monde et collaborative, davantage horizontale que pyramidale. Aussi, Renaissance Numérique s'oppose aux politiques de repli sur soi et place au cœur de ses préoccupations l'accès pour tous aux outils et savoirs numériques.

TRANSPARENCE & INDÉPENDANCE

Les programmes d'étude de Renaissance Numérique sont déterminés par des processus de décision transparents, sur proposition de ses adhérents et de son équipe, et délibérés de façon collective par les instances de gouvernance du think tank : le conseil d'administration et le bureau. Renaissance Numérique est un think tank d'intérêt général. Ses adhérents et son équipe s'engagent ainsi au strict respect de ce principe, en toute indépendance des intérêts particuliers. En accord avec sa démarche de transparence, le think tank est inscrit au répertoire des représentants d'intérêts de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP), ainsi qu'au registre de transparence de l'Union européenne.

QUI FINANCE RENAISSANCE NUMÉRIQUE ?

Les financements de Renaissance Numérique sont essentiellement privés, à l'exception du projet Seriously (arrêté en 2020) dont les financements reposaient pour un peu plus d'un quart sur des fonds publics.

Les financements du think tank proviennent en majorité de la cotisation annuelle de ses adhérents, qui s'élève de 60 à 15 000 euros selon la nature de l'adhérent et son chiffre d'affaires. Aucune cotisation d'adhérent n'excède donc 7 % des ressources du think tank qui s'élèvent à près de 230 000 euros environ pour l'année 2020 (janvier 2020-décembre 2020). Des projets annexes, événements ou publications par exemple, font également l'objet de soutiens ou sponsoring *ad hoc*.

Le bilan annuel comptable 2020 de Renaissance Numérique est en ligne sur le site du think tank.

NOS ADHÉRENTS

LES MEMBRES DU BUREAU & CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jérôme ADAM	J'en Crois Pas Mes Yeux	Bureau (Trésorier)
Bernard ASTRUC	Eutelmed	Conseil d'administration
Justine ATLAN	e-Enfance	Bureau
Mathieu BELLOIR	Orange	Conseil d'administration
Guillaume BUFFET	U Change	Bureau
Corinne CAILLAUD	Microsoft France	Bureau
Etienne DROUARD	Hogan Lovells	Conseil d'administration
Blandine EGGRICKX	La Poste	Conseil d'administration
Valérie FERNANDEZ	Télécom Paris	Bureau
Thibault GUIROY	Google France	Conseil d'administration
Henri ISAAC	Université PSL Paris-Dauphine	Bureau (Président)
Emmanuel LEMPERT	SAP	Conseil d'administration
Sophie LE PALLEC	GS1 France	Conseil d'administration
Régine LEROY	Agilia Partners	Conseil d'administration
Marine POUYAT	W Talents	Conseil d'administration
Nicolas VANBREMEERSCH	Spintank	Bureau

LES MEMBRES DU THINK TANK EN 2020

Jérôme ADAM	Producteur, J'en Crois Pas Mes Yeux
Bernard ASTRUC	Fondateur et Directeur des affaires médicales, Eutelmed
Justine ATLAN	Directrice générale, e-Enfance
Mathieu BELLOIR	Directeur de la RSE, Orange
Guillaume BUFFET	Président, U Change
Corinne CAILLAUD	Directrice des Affaires juridiques, publiques et externes, Microsoft France
Lucien CASTEX	Chercheur à l'Université Sorbonne Nouvelle
Tanguy DE COATPONT	Directeur général, Kaspersky France
Pierre-Frédéric DEGON	Responsable des Affaires gouvernementales, Abbott France
Etienne DROUARD	Avocat associé, Hogan Lovells
Maxime DROUET	Maître de conférences associé, Université Gustave Eiffel
Stéphanie DU BOUCHER	Responsable des Affaires publiques, Roche et Secrétaire générale, Fondation Roche
Blandine EGGRICKX	Directrice des relations institutionnelles de la branche numérique, La Poste
Valérie FERNANDEZ	Professeure et titulaire de la Chaire Responsibility for Digital IDentity, Télécom Paris
Lucien GRANDVAL	Responsable Affaires publiques et Communication, Yubo
Olivier GUÉRIN	Président, L'ambassade
Thibaut GUIROY	Responsable des relations institutionnelles, Google France
Henri ISAAC	Maître de conférences, PSL Université Paris-Dauphine
Damien JACOB	Professeur, Université de Liège
Sarah KHEMIS	Responsable Relations institutionnelles et Affaires publiques France, TikTok France
Léo LAUGIER	Doctorant en informatique, Institut Polytechnique de Paris
Samuel LE GOFF	Consultant, Commstrat
Stéphane LELUX	Président, Tactis
Emmanuel LEMPERT	Vice-président Affaires publiques France, Afrique francophone et Moyen-Orient, SAP
Sophie LE PALLEC	Responsable des Affaires publiques, GS1 France
Régine LEROY	Présidente, Agilia Partners
Marc LOLIVIER	Directeur général, Fevad
Julien NOCETTI	Chercheur, IFRI
Béatrice OEUVRARD	Responsable des Affaires publiques, Facebook France
Roxana OLOGEANU-TADDEI	Professeure de Management des systèmes d'information, Toulouse Business School
Marine POUYAT	Présidente, W Talents
Annabelle RICHARD	Avocate associée, Pinsent Masons
Vincent RICHIR	Directeur des Affaires publiques France et Benelux, Mastercard
Loïc RIVIÈRE	Délégué général, TECH IN France
Emmanuel TAÏEB	Professeur en science politique, Sciences Po Lyon
Nicolas VANBREMEERSCH	Président, Spintank
Minggang ZHANG	Directeur général adjoint, Huawei France

■ Nouveaux adhérents

Pourquoi nous rejoindre ?



1. COMPRENDRE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET S'INSPIRER

- Détecter les signaux faibles en bénéficiant de la veille prospective du think tank
- Actualiser et renforcer son expertise sur les enjeux incontournables du numérique
- Diffuser la culture numérique et d'innovation au sein de son organisation
- S'inspirer des initiatives innovantes en Europe et à l'international

2. INTÉGRER UN RÉSEAU D'EXPERTS UNIQUE DANS L'ÉCOSYSTÈME DU NUMÉRIQUE

- Partager les idées et l'expérience d'experts du numérique reconnus aux horizons divers
- Dialoguer de manière privilégiée avec les décideurs politiques et économiques nationaux et internationaux
- Élargir son réseau au-delà de l'écosystème numérique avec les partenaires français et internationaux du think tank (institutionnels, acteurs économiques, chercheurs, société civile)

3. FAIRE PORTER SA VOIX ET SES VALEURS AU SEIN DE L'ÉCOSYSTÈME NUMÉRIQUE

- Participer activement à l'élaboration de propositions de politiques publiques pour faire avancer le débat sur le numérique en France et en Europe
- Faire reconnaître son expertise dans l'écosystème du numérique en intervenant aux événements du think tank et en participant à l'animation de ses réflexions
- S'engager pour porter les intérêts citoyens dans un monde numérique bâti sur la confiance et la responsabilité de tous les acteurs



Renaissance Numérique
32 rue Alexandre Dumas
75 011 Paris
www.renaissancenumerique.org

